

Trop tôt pour passer à la semaine de 4 jours et demi

Le conseil d'administration des DDEN de la Creuse s'est toujours opposé au passage à la semaine à 4 jours. Pourtant, ses membres jugent que le retour à 4 jours et demi demande plus de temps et posera des problèmes aux plus petites communes. Ils ont adopté un texte revendicatif.

Le conseil d'administration des DDEN de la Creuse s'est réuni ce samedi 9 mars à la mairie du Moutier-d'Ahun.

Un large débat s'est déroulé à propos des rythmes scolaires. Sans équivoque, les DDEN ont toujours pris position contre la semaine de 4 jours imposée par Xavier Darcos à la rentrée 2008 (imposée de fait depuis vingt ans en Creuse). Des nombreuses interventions, il ressort que la plupart des petites communes creusoises ne sont pas prêtes à franchir le pas de la semaine de 4 jours et demi. Le manque de moyens est souligné. D'autre part, une vive inquiétude concerne la survie de ces petites communes qui risquent de perdre leurs écoles au profit des communes plus importantes.

Force est de constater que l'enjeu est important car il s'agit de mettre en place l'école publique et laïque du 3^e millénaire pour de meilleures conditions de réussite des élèves qui lui sont confiés et à terme de meilleures conditions de travail pour les enseignants et les différents intervenants. Il s'agit de redonner à l'école son éclat quelque peu terni ces dernières années.

En fait, les DDEN pensent que la question des rythmes scolaires est en soi une question de première importance à condition qu'on ne la traite pas seule, comme indépendante de toutes les autres: gratuité, formation des maîtres, RASED, remplacements, écoles de proximité, écoles maternelles, le maître supplémentaire...

Une fois de plus les DDEN rappellent que l'école laïque est l'école de la nation et que les fonds publics doivent être réservés aux seules écoles publiques.

Suite à ce débat riche et passionné, le délicat sujet du renouvellement quadriennal 2013-2017 est abordé. Le nombre de départs n'est pas compensé par les nouvelles arrivées. Ce renouvellement appelle notre vigilance et les critères de recrutement sont impératifs : défense de la laïcité avec le seul objectif d'assurer le bonheur des enfants, les citoyens de demain.

Écoles fleuries (avec une participation moindre), l'exposition « nos belles écoles rurales » qui continue son périple en Creuse, assemblée générale, comité régional, congrès de Troyes ont alimenté cette riche matinée au profit de l'école laïque.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES DDEN A ADOPTÉ LE TEXTE SUIVANT

Réunis en conseil d'administration au Moutier-d'Ahun le samedi 9 mars, les Délégués départementaux de l'Éducation Nationale de la Creuse réaffirment la nécessité d'organiser le temps scolaire de l'enfant à l'école.

Toutefois, l'Union départementale des DDEN de la Creuse :
- déclare inacceptable et condamne le financement de cette réforme pour les écoles privées en contradiction avec le code de l'Éducation: financement du fonctionnement pour les classes d'obligation scolaire, ce qui exclut les classes maternelles; hors activités péri-éducatives qui constituent le «secteur libre» dans le contrat d'association (article 212-8 du code de l'éducation).

En conséquence, l'Union départementale des DDEN de la Creuse:

- demande au ministre d'appliquer le code de l'éducation et de renoncer à financer la réforme dans les écoles privées;
- demande au gouvernement de faire voter l'abrogation de la loi Carle: les fonds ainsi récupérés pourraient être réutilisés pour aider les communes à implanter la réforme dans les seules écoles publiques.

COMMUNIQUÉ

Les DDEN et l'inquiétude face aux rythmes scolaires

Le conseil d'administration des DDEN de la Creuse s'est réuni ce samedi 9 mars à la mairie du Moutier-d'Ahun.

Un large débat s'est déroulé à propos des rythmes scolaires. Sans équivoque les DDEN ont toujours pris position contre la semaine de 4 jours imposée par Xavier Darcos à la rentrée 2008 (imposée de fait depuis vingt ans en Creuse).

Des nombreuses interventions, il ressort que la plupart des petites communes creusoises ne sont pas prêtes à franchir le pas de la semaine de 4 jours 1/2. Le manque de moyens est souligné. D'autre part une vive inquiétude concerne la survie de ces petites communes qui risquent de perdre leurs écoles au profit des communes plus importantes.

Force est de constater que l'enjeu est important car il s'agit de mettre en place l'école publique et laïque du 3^e millénaire pour de meilleures conditions de réussite des élèves qui lui sont confiés et à termes de meilleures conditions de travail pour les enseignants et les différents intervenants. Il s'agit de redonner à l'école son éclat quelque peu terni ces dernières années.

En fait, les DDEN pensent que la question des rythmes scolaires est en soi une question de première importance à condi-

tion qu'on ne la traite pas seule, comme indépendante de toutes les autres : gratuité, formation des maîtres, RASED, remplacements, écoles de proximité, écoles maternelles, le maître supplémentaire...

Une fois de plus, les DDEN rappellent que l'école laïque est l'école de la nation et que les fonds publics doivent être réservés aux seules écoles publiques.

Une communiqué de presse est voté à l'unanimité.

Suite à ce débat riche et passionné, le délicat sujet du renouvellement quadriennal 2013-2017 est abordé. Le nombre de départs n'est pas compensé par les nouvelles arrivées. Ce renouvellement appelle notre vigilance et les critères de recrutement sont impératifs : défense de la laïcité avec le seul objectif d'assurer le bonheur des enfants, les citoyens de demain.

Écoles fleuries (avec une participation moindre), exposition « nos belles écoles rurales » qui continue son périple en Creuse, assemblée générale, comité régional congrès de Troyes ont alimenté cette riche matinée au profit de l'école laïque.

Une demande est faite auprès au ministre d'appliquer le code de l'éducation et de renoncer à financer la réforme dans les écoles privées. ■